



Guide d'accueil du R.P.I. des Coteaux

Regroupement **P**édagogique **I**ntercommunal de :
Saint André du Bois, Sainte Foy la Longue, Saint Laurent du Bois

Année scolaire 2024-2025

Chers parents et familles,

Nous espérons que ce petit guide facilitera l'accueil de votre ou de vos enfant(s) et qu'il vous aidera dans toutes vos démarches au sein du **R.P.I.**

- 1. Aperçu historique du RPI**
- 2. Organisation du transport**
- 3. Organisation de l'accueil périscolaire pour les trois écoles**
- 4. Organisation du restaurant scolaire**
- 5. Organisation des écoles**
- 6. Répertoire**

- Guide à conserver -

Merci de signaler tout changement en cours d'année auprès du bureau du RPI

R.P.I.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal regroupe les 3 communes de :
Saint André du Bois, Sainte Foy La Longue et Saint Laurent du Bois.

Les communes de Saint Laurent du Plan (*Accueil des enfants à partir des PS*) et Saint Martial (*Accueil des petits 3-4 ans*) sont intégrées au R.P.I sous conventions signées.

Président du RPI : **Colin SHERIFFS**
colin.sheriffs@stlaurentdubois.fr

Secrétaire RPI : **Fleur MARRASSANT**
07 57 43 60 53
rpidescoteaux@orange.fr

Vice-présidente : **Pascale GUAGNI-LE MOING**
mairie.saint.andredubois@wanadoo.fr

Vice-présidente : **Julie DARNICHE**
julie.f78@gmail.com

Membres du RPI : 4 représentants par commune

Saint André du Bois :

Pascale GUAGNI-LE MOING (Maire)
Cécile PIERRON (3ème adjointe)
Franck LORENZON (Conseiller municipal)
Sébastien RUSCH (Conseiller municipal)

Saint Laurent du Bois :

Colin SHERIFFS (Maire)
Geneviève AIMASSO (3ème adjointe)
Vincent DESPAGNE (Conseiller municipal)
Sandrine LE DREFF (Conseillère municipale)

Sainte Foy la Longue :

Henri JOANCHICOY (Maire)
Inès CLAISSE (Conseillère municipale)
Aurore QUEYRENS (Conseillère municipale)
Julie DARNICHE (Conseillère municipale)

Organisation du transport

Un bus de Sud Gironde Mobilités de Langon dessert les **3 communes du R.P.I.**

Le transport est financé par la Région Nouvelle Aquitaine.

Une participation des parents à hauteur de 30€/enfant est demandée par la Région Nouvelle Aquitaine pour couvrir les frais administratifs.

Inscription sur www.transports.nouvelle-aquitaine.fr avant fin Juillet 2024.

Une carte de transport (à garder dans le cartable) est distribuée en début d'année scolaire.

L'enfant prendra connaissance avec la famille du **règlement à respecter** dans le bus pour que le parcours soit le plus agréable possible.

Accompagnatrice : Marjorie CASTAGNET

Matin	
Circuit	Horaires
Saint André du Bois	8h20
Sainte Foy la Longue	8h30
Saint Laurent du Bois	8h35
Sainte Foy la Longue	8h40
Saint André du Bois	8h50

Soir	
Circuit	Horaires
Saint Laurent du Bois	16h15
Sainte Foy la Longue	16h20
Saint André du Bois	16h30
Sainte Foy la Longue	16h40
Saint Laurent du Bois	16h45

Tout incident ou problème de comportement dans le bus sera notifié sur une fiche d'évènement afin de remonter l'information au bureau du RPI.

Tout comportement dangereux pourra être sanctionné après convocation des parents.

En cas d'intempéries, consulter sur Internet le site du SISS.



Organisation de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé au Pôle Enfance de Saint André du Bois. Bâtiment agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la M.S.A., la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, il est la propriété du RPI des communes de Saint André du Bois, Saint Laurent du Bois et Sainte Foy La Longue. Il accueille les enfants des 3 écoles tout au long de l'année scolaire, excepté les vacances scolaires.

Les enfants sont encadrés par **une directrice** (Marine DAILH) et **deux animatrices** (Carine GOMOND, Marjorie CASTAGNET).

Un animateur du CVLV proposera des animations chaque soir.

Ils sont répartis en plusieurs groupes.

Diverses activités leurs sont proposées. Un planning prévisionnel est établi et affiché sur le site. Les enfants qui le souhaitent peuvent s'isoler pour leur travail scolaire. Les parents doivent tout de même s'assurer que le travail est terminé.

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

7h30 à 8h50 (Garderie)

16h30 à 18h25 (Périscolaire)



Téléphone Pôle Enfance : 06.95.80.02.44

Directrice : Marina DAILH (Détachée par le CVLV)

Inscription : s'adresser sur place à la responsable (*Directrice*) ou par mail à rpidesco-teaux@orange.fr

Mode de règlement des factures

Pour le Périscolaire, les factures seront émises à chaque fin de période par le RPI et envoyées aux foyers par la Perception.

TOUS les règlements seront faits directement à la perception.

Les impayés seront gérés en direct par la Perception.

Plusieurs options s'offrent à vous : Prélèvement, par Internet, chez un buraliste, Paiement en espèces ou par chèque à la perception.

Tarifs

Prix à l'heure: décompté à la demi-heure.

Le prix est fixé en fonction du Quotient Familial.

Il est **impératif de fournir votre Quotient Familial en début d'année.**

En cas de non-transmission, le tarif le plus élevé sera appliqué.

T1	QF 0 à 250	0,20€ / H
T2	QF 251 à 360	0,25€ / H
T3	QF 361 à 450	0,30€ / H
T4	QF 451 à 625	0,35€ / H
T5	QF 626 à 800	0,40€ / H
T6	QF 801 à 1.000	0,47€ / H
T7	QF 1.001 à 1.300	0,55€ / H
T8	QF + de 1.300	0,60€ / H

Un goûter, compris dans le prix est servi dès l'arrivée des enfants au Pôle Enfance (16h30 - 17H).

Il est demandé aux parents de respecter les horaires de fermeture.

Organisation du restaurant scolaire

Elle est la même pour les 3 écoles qui offrent chacune la possibilité de se restaurer sur place. Le menu proposé (Convivio) est affiché dans chaque école et à l'entrée du restaurant scolaire.

Un enfant inscrit à la cantine pour l'année sera enregistré sur une prise de repas régulière en fonction des jours choisis (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

IMPORTANT : ABSENCE DE VOTRE ENFANT POUR RAISON MEDICALE

Nous vous demandons de fournir **systematiquement** un document au bureau du RPI (Certificat médical) justifiant l'absence de votre enfant. **Sans fourniture de ce document, les repas vous seront facturés.** (Les commandes sont passées le Jeudi midi pour la semaine suivante, passé ce délai et hors raison médicale, le repas sera facturé).

Prix du repas : Il est calculé en fonction du quotient familial

QF de 0 à 650 :	0.85 €
QF de 651 à 1.000 :	1.00 €
QF de + de 1.001 :	3.05 €

RESPONSABLES DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Saint André du Bois	Marjorie CASTAGNET et Muriel GUINET remplacée par Nathalie MOCHE
Sainte Foy La Longue	Katia CARON
Saint Laurent du Bois	Céline DUPEYRON

Mode de règlement des factures

Pour la cantine, les factures seront émises à chaque fin de mois par le RPI et envoyées aux foyers par la Perception.

Plusieurs options s'offrent à vous : Prélèvement, par Internet, chez un buraliste, Paiement en espèces ou par chèque à la perception.

**TOUS les règlements seront faits directement à la perception.
Les impayés seront gérés en direct par la Perception.**

Gestion de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire

Secrétariat du RPI
Fleur MARRASSANT
07.57.43.60.53
rpidescoteaux@orange.fr
Sur rendez-vous



Organisation des écoles

Ecoles	Du lundi au vendredi
Saint André du Bois	9h00-12h00 13h30-16h30
Sainte Foy la Longue	8h50-11h50 13h20-16h20
Saint Laurent du Bois	8h45-11h45 13h15-16h15

Mairies	Horaires	Contact
Saint André du Bois	Lundi : 14H-17H Mardi, Jeudi & Vend: 9H-12H	Maire : Pascale GUAGNI-LE MOING Secrétaire : Coralie ROUSSEAU 05 56 76 40 48 mairie.saint.andredubois@wanadoo.fr www.saintandredubois.fr
Sainte Foy la Longue	Mardi & Vendredi 13H30-17H30	Maire : Henri JOANCHICOY Secrétaire : Florence BARON 05 56 76 41 43 mairiestefoylalongue@wanadoo.fr
Saint Laurent du Bois	Lundi, Mardi & Jeudi 9H-12H	Maire : Colin SHERIFFS Secrétaire : Fleur MARRASSANT 05 56 76 40 61 secretariat@stlaurentdubois.fr www.stlaurentdubois.fr

Modalités d'accueil

Inscription à la Mairie où l'enfant va être scolarisé

- **PS - CE1 – Mairie de St André du Bois**
- **CE2 - CM1 – Mairie de Ste Foy la Longue**
- **CM1 – CM2 – Mairie de St Laurent du Bois**

- ⇒ Présentation du livret de famille et du carnet de vaccination
- ⇒ Un certificat de radiation si l'enfant a fréquenté une autre École
- ⇒ 1 Justificatif de domicile

Puis prendre rendez-vous avec la direction de l'école d'accueil pour les modalités d'admission avec les mêmes documents.

École élémentaire de Saint André du Bois

Tél : 05 56 76 44 33

Directrice Mme Marielle BLONDY FERMOT

Sections : Petite, Moyenne et Grande section (Maternelles) + CP/CE1

Un coin repos avec lits permet aux enfants de PS et MS de dormir l'après-midi.

Enseignantes : Mme Laëtitia LATCHOUMANE-BOULQUI (PS/MS)
Mme Marielle BLONDY FERMOT (GS/CP/CE1)

ATSEM : Mme Muriel GUINET remplacée par Mme Nathalie MOCHE (PS/MS)
Mme Marjorie CASTAGNET (GS/CP)

Agents (Animatrices : Périscolaire/Bus)

Mme Carine GOMOND
Mme Marjorie CASTAGNET



École primaire de Sainte Foy La Longue

Tél : 05 56 76 45 83

Directrice Mme Gwénaëlle LATAPY

Sections : CE2/CM1

Enseignante : Mme Gwénaëlle LATAPY

Cantinière : Mme Katia CARON

École primaire de Saint Laurent du Bois

Tél : 06 01 71 45 63

Directrice Mme Johanna DAUGÉ-COT

Sections : CM1/CM2

Enseignante : Mme Johanna DAUGÉ-COT

Cantinière : Mme Céline DUPEYRON



Association des parents d'élèves

Association Animation Péri-scolaire Intercommunale - A.A.P.I

Elle est composée de **parents bénévoles** et d'un **bureau** élu lors d'une assemblée générale à laquelle sont conviés tous les parents.

Son but est d'animer des Activités péri-scolaires : fête de Noël, carnaval, kermesse, soirées, jeux, repas, quines etc..., en collaboration avec les enseignants, les Mairies et les intervenants extérieurs. Elle reçoit des subventions des Mairies et du R.P.I. Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans les Écoles, au cours de sorties scolaires ou d'autres activités proposées aux enfants.

Toutes les décisions sont prises au cours de **réunions ouvertes à tous** organisées par le bureau. Les **bonnes volontés** sont accueillies tout au long de l'année.

Bibliothèques

Saint André du Bois : Bibliothèque Intercommunale rattachée à la CdC Sud-Gironde

Juste à côté du Péri-scolaire.

Dans notre bibliothèque nous disposons de 4 bénévoles : Catherine O, Catherine L, Brigitte F et Claire S, qui apportent leur aide au niveau de l'animation des ateliers.

Ouverture : Tous les Jeudis de 16h30 à 18h30



NOUVEAU !
Le réseau des bibliothèques du Sud Gironde s'agrandit dès janvier 2019.

Les 13 bibliothèques intercommunales :

- Langon
- Castets et Castillon
- Fargues
- Mazères
- Noailan
- Préchac
- Roailan
- St André du Bois
- St Macaire
- St Pierre de Mons
- Toulence
- Verdelais
- Villandraut



Répertoire

R.P.I des Coteaux

Colin SHERIFFS : Président du RPI

Prise de **rendez-vous** au secrétariat : rpidescoteaux@orange.fr

Écoles

Saint André du Bois : 05 56 76 44 33 — e.mat.standredubois@ac-bordeaux.fr

Sainte Foy la Longue : 05 56 76 45 83 — e.stefoylalongue@ac-bordeaux.fr

Saint Laurent du Bois : 06 01 71 45 63 — e.stlaurentdubois@ac-bordeaux.fr

Accueil périscolaire

Saint André du Bois : 06 95 80 02 44

Mairies

Saint André du Bois - Tél 05 56 76 40 48

mairie.saint.andredubois@wanadoo.fr

www.saintandredubois.fr

Ouverture au public :

Lundi 14H-17H / Mardi, Jeudi & Vendredi 9H-12H

Sainte Foy La Longue - Tél 05 56 76 41 43

mairiestefoylalongue@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mardi & Vendredi 13H30-17H30

Saint Laurent du Bois - Tél 05 56 76 40 61

secretariat@stlaurentdubois.fr

www.stlaurentdubois.fr

Ouverture au public :

Lundi, Mardi & Jeudi 9H-12H



	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 30 août 2024		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 22 février 2025 Reprise des cours : lundi 10 mars 2025	Fin des cours : samedi 8 février 2025 Reprise des cours : lundi 24 février 2025	Fin des cours : samedi 15 février 2025 Reprise des cours : lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 19 avril 2025 Reprise des cours : lundi 5 mai 2025	Fin des cours : samedi 5 avril 2025 Reprise des cours : mardi 22 avril 2025	Fin des cours : samedi 12 avril 2025 Reprise des cours : lundi 28 avril 2025
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2025		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
 Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
 Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.





FICHE PRATIQUE

ÉCOLES	<i>Saint André du Bois</i>	<i>Sainte Foy la Longue</i>	<i>Saint Laurent du Bois</i>
Lundi à Vendredi	9h00-12h00 13h30-16h30	8h50-11h50 13h20-16h20	8h45-11h45 13h15-16h15



RPI des Coteaux
rpidescoteaux@orange.fr
07 57 43 60 53
Sur rendez-vous

Président : Colin SHERIFFS colin.sheriffs@stlaurentdubois.fr
Vice-Présidente : Pascale GUAGNI-LE MOING mairie.saint.andredubois@wanadoo.fr
Vice-Présidente : Julie DARNICHE julie.f78@gmail.com

Des informations importantes sont mises en ligne régulièrement sur le site :
www.rpidescoteaux.fr



Ecole de Saint André du Bois : 05 56 76 44 33

Mme LATCHOUMANE-BOULQUI Laëticia (PS-MS)
Mme BLONDY FERMOT Marielle (GS-CP-CE1)

Ecole de Sainte Foy la Longue : 05 56 76 45 83

Mme LATAPY Gwénaëlle (CE2-CM1)

Ecole de Saint Laurent du Bois : 06 01 71 45 63

Mme DAUGÉ-COT Johanna (CM1-CM2)

Accueil Périscolaire

Marina DAILH
(Directrice)
06 95 80 02 44

Mairie de Saint André du Bois : 05 56 76 40 48

Pascale GUAGNI-LE MOING —Cécile PIERRON—Franck LORENZON—Sébastien RUSCH

Mairie de Sainte Foy la Longue : 05 56 76 45 83

Henri JOANCHICOY—Inès CLAISSE—Aurore QUEYRENS—Julie DARNICHE

Mairie de Saint Laurent du bois : 05 56 76 40 61

Colin SHERIFFS—Geneviève AIMASSO—Vincent DESPAGNE—Sandrine LE DREFF